



**Chère lectrice, cher lecteur,**

**Votre avis est essentiel ! Merci de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête de lectorat Confluence !**



**JE RÉPONDS**

•• LES ACTUALITÉS ••

## PORTAIL DE TÉLÉSERVICES DES AGENCES DE L'EAU

Redevances

Télédéclarer, communiquer, consulter

### Du 1<sup>er</sup> février au 31 mars, pensez à remplir vos télédéclarations des redevances !

Tous ceux qui utilisent l'eau en altèrent la disponibilité ou la qualité. L'objectif des redevances dont ils s'acquittent auprès de l'agence de l'eau est la prévention ou la réparation des dommages causés aux milieux aquatiques.

En 2023, l'agence de l'eau Seine-Normandie a ainsi perçu 670 M€ de redevances versées par les collectivités, les industriels ou encore les agriculteurs.

Les redevances constituent l'essentiel des recettes de l'agence de l'eau, ce qui lui permet d'accorder des aides aux collectivités, aux industriels, aux agriculteurs et aux associations pour lutter contre la pollution des eaux, préserver les milieux aquatiques et la biodiversité, protéger la santé et garantir in fine la qualité et la disponibilité de l'eau.



•• ET AUSSI ••

**Collectivités : vos déclarations pour les redevances pour  
prélèvement d'eau et pollution de l'eau**



**Prélèvement, pollution : industriels déclarez l'impact de vos  
activités sur l'eau**



**Prélèvements d'eau pour l'agriculture, pollutions d'origine agricole, c'est le moment de les déclarer**



**Fédérations de pêche, déclarez vos ventes de cartes de pêche**



•• LA PUBLICATION ••

**Pour un équilibre entre besoins et ressources disponibles**



**100%**

financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie

•• ILS L'ONT FAIT ••

### **Suppression du seuil de la pisciculture d'Essises**

Martin Duntze, directeur de la Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, explique les travaux de restauration de la

continuité écologique sur le Dolloir en effaçant le seuil de l'ancienne pisciculture d'Essises (Aisne-02) et les bénéfices pour les populations piscicoles.



•• LE CHIFFRE ••

**18 %**

18 % de cours d'eau en bon état écologique en 2027, contre 32 % en 2019 si aucune nouvelle action n'est entreprise.



•• LE SAVIEZ-VOUS ? ••

**Pourquoi une réforme des redevances en 2025 ?**



•• AGENDA ••

**17**  
FÉVRIER

Diffusion du film « La Seine, un autre regard » sur Ushuaïa TV

**3**  
MARS

Journée mondiale de la vie sauvage

**5**  
MARS

Conférence de la banque des territoires : « Quelle gouvernance pour préserver la ressource en eau ? »





---

Crédits photos : DR, AESN

© 2024 - Agence de l'eau Seine-Normandie, 12 rue de l'industrie, 92400 Courbevoie

[Mentions légales](#)

Pour vous désabonner de cette newsletter, cliquez [ici](#)